

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. McIsaac, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son discours à l'ouverture de la session; et sur l'amendement de M. King.

Et le débat se continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Thompson (Yukon).

La Chambre s'ajourne alors à 10.50 p.m.

EDGAR N. RHODES,

Orateur.

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

STANCOU DE LEUOL ST YVYVIER IRII